Audiovisuel: formation des professionnels de l'industrie européenne des programmes, MEDIA II

1995/0026(SYN) - 18/12/2003

La Commission européenne a présenté un rapport sur la mise en oeuvre et les résultats du Programme MEDIA II (1996-2000). L'enveloppe financière du programme MEDIA II s'est élevée au total à 358 millions EUR (y inclus la dotation budgétaire initiale, les remboursements et reconstitution de crédits), dont 89% (soit 320 millions EUR) ont été affectés au soutien de projets et 11% aux opérations horizontales. L'évaluation a posteriori a confirmé le bon fonctionnent administratif du programme, la gestion de la Commission ayant permis de réduire de moitié les frais de fonctionnement du programme par rapport à MEDIA. Les aides accordées par MEDIA II n'ont représenté que 0,51% du poids économique global du secteur audiovisuel européen, mais elles ont été plus significatives à l'échelle des pays à faible niveau de production, où elles ont atteint en moyenne 0,80%. Ce ratio a dépassé les 1% en Grèce, en Islande, en Belgique et au Luxembourg. Les aides de MEDIA II ont donc eu un effet d'entraînement non négligeable. MEDIA II a également permis d'entamer un rééquilibrage du marché industriel européen. D'une part, de nouveaux mécanismes ont été mis en place au cours de MEDIA II pour répondre aux besoins spécifiques des sociétés de taille moyenne (soutien automatique à la distribution et Slate Funding), alors que les mécanismes déjà existants (soutien sélectif à la distribution et soutien au développement de projets individuels) demeuraient ouverts aux sociétés de taille plus modeste. D'autre part, afin de compenser les handicaps structurels des pays et régions à faible capacité de production et à aires linguistiques restreintes, une politique souple de discrimination positive a été mise en place dans le cadre du programme. Ce système a permis à ces pays de bénéficier d'environ 30% des aides distribuées dans le cadre de MEDIA II, alors qu'ils représentaient 19% du marché audiovisuel européen. L'évaluation a posteriori du programme MEDIA II a confirmé que l'existence d'un programme communautaire d'aide à l'industrie audiovisuelle européenne était pleinement justifiée par la situation économique du secteur. La concentration des moyens sur les trois priorités développement, distribution et formation est adaptée aux faiblesses de l'industrie européenne: - dans le domaine de la formation, MEDIA II a eu pour objectif de soutenir des initiatives permettant aux professionnels de maîtriser les connaissances et les compétences nécessaires à la prise en compte du marché européen et international (gestion économique et commerciale, intégration des nouvelles technologies et techniques d'écriture de scénarios) et de renforcer le potentiel créatif et commercial de leurs projets; - dans le domaine du développement, MEDIA II a cherché à promouvoir, par une assistance financière et technique, le développement de projets de production destinés aux marchés européen et international et à contribuer au développement et au renforcement des entreprises. L'objectif a été de faire aboutir sur le marché européen des programmes mieux adaptés aux standards du marché international et de renforcer structurellement les entreprises; - dans le domaine de la distribution, MEDIA II a cherché àaméliorer la circulation des films et programmes européens non nationaux. Le principal accent a été mis sur la distribution/diffusion en salles de cinéma des oeuvres cinématographiques en dehors de leur territoire d'origine. D'autres mécanismes ont également été mis en place pour inciter à la circulation la plus large possible des programmes européens par le canal de la télévision et d'autres supports (vidéo, multimédia). Enfin, le programme a soutenu une série d'initiatives visant à faciliter la promotion et l'accès au marché international de la production indépendante européenne. L'évaluation a posteriori a également souligné la complémentarité entre les interventions nationales et le programme MEDIA. Durant la période 1996-2000, les aides nationales ont été en grande majorité (84%) orientées vers le soutien à production, alors que MEDIA II se concentrait sur la formation, le développement et la distribution. Les quelques aides nationales à la distribution qui existaient ont visé principalement le soutien aux films nationaux, alors que MEDIA II a encouragé uniquement la distribution des films européens non nationaux. Dans le domaine de l'exploitation en salles, les aides nationales ont financé essentiellement les structures, tandis que l'aide de MEDIA II a consisté en une

incitation à la programmation de films européens. Concernant le développement, les aides publiques nationales n'ont représenté des montants significatifs qu'en Allemagne, en Finlande et en France.